

Second projet de règlement numéro 407-2026
modifiant le Règlement numéro 343-2015 de zonage
et ses amendements

Modification réglementation en zone RA-6 et PB-3	
Zone visée	Rue(s)
RA-6	1 et 3, rue Bell
	4 au 18, rue Bell
	30, rue Bell
	8 au 40, rue des Trembles
	4, 6, 8 et 10 à 32, rue du Portage
	2, 4, 6, 8 et 10, Petite Allée
PB-3	20 et 22, rue Bell
PB-2	155, boulevard Matagami
	3 et 9, rue du Portage
	5 et 7, Petite Allée
RA-4	3 à 13, rue du Goéland
	125, 127 et 129, boulevard Matagami
	3 à 13, 15 et 17 à 25, rue Birch Hill
	1, 3, 5, 9, 13, 15, 17 et 19, Grande Allée
	1 à 24, rue Bernard